

Herriko aldizkaria ziburu

# Gibouire

MAGAZINE

AUTOMNE 2018



**DOSSIER**

## Une nouvelle cuisine dans les assiettes !

**URBANISME**

La modification de la ZPPAUP

## L'atelier vélo de Recycl'Arte à Ciboure, ça continue !

Depuis près d'une année, l'association Recycl'Arte s'installe sur le marché de Ciboure à raison d'un dimanche par mois et ponctuellement sur la Plaine des Sports, à proximité des aires de jeux pour proposer un atelier vélo.

Le but ? vous donner toutes les clés (à molette !) pour réparer vous-même votre vélo : poser une rustine, réglage des freins, des dérailleurs, ou tout simplement pour faire regonfler les pneus.



© Gautier Henaff - Recycl'Arte

>> RDV le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois autour de l'atelier vélo sur le marché de Ciboure, de 9h à 12h.

Recycl'Arte est une association d'économie sociale et solidaire, qui porte depuis juin 2015 un projet de ressourcerie sur le territoire. Il s'agit de réduire les déchets en donnant une seconde vie aux objets ou à des pièces détachées, et à revaloriser dans les bonnes filières ce qui ne peut être réemployé. Au-delà de cette dimension recyclerie, il s'agit de sensibiliser le public à travers des animations, des ateliers, par exemple couture ou vélo. Dans ce but, vous pouvez échanger par exemple le vélo trop petit de votre enfant contre un modèle plus grand !

**Vous souhaitez en savoir plus ou devenir bénévole de l'association ?**

Contactez Gautier : 06 32 65 45 59 - velo@recyclarte.org

Et RDV sur la page Facebook : Atelier vélo Recycl'Arte ou sur [www.recyclarte.org](http://www.recyclarte.org)

### À venir

**Dimanche 28 octobre :** Rencontre de peintres Place du Gal D. Lannes, toute la matinée

**Dimanche 4 novembre** Brocante de l'Untxin - Place K. Arbiza, toute la journée

**Dimanche 7 novembre** Conférence culturelle de José Moisan :

Sur les pas de Paul Gauguin - Tour de Bordagain, 18h

## LES CLÉS DE MA SANTÉ...

Préservez votre capital santé en 7 séances

**Du 5 novembre au 18 décembre 2018**, les CCAS de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz s'associent au CLIC de Bayonne pour proposer aux seniors des ateliers dynamiques et ludiques.

Ces ateliers sont animés par une équipe de professionnels (cardiologue, médecin, kinésithérapeute, diététicien, éducateur sportif, cuisinier, ergothérapeute).



**Du lundi 5 novembre 2018 au mardi 18 décembre 2018**

Centre Municipal d'Animation  
3 chemin des Blocs  
Quartier Socca  
64500 CIBOURE

- > **Lundi 5 novembre 2018** de 9h30 à 13h00  
«Cœur, sport et nutrition», séance animée par un cardiologue et un cuisinier (cette 1<sup>ère</sup> séance sera clôturée par un déjeuner préparé par le chef)
- > **Mardi 13 novembre 2018** de 9h30 à 12h00  
« L'alimentation », séance animée par un cuisinier et une diététicienne
- > **Mardi 20 novembre 2018** de 9h30 à 12h00  
« L'activité physique », séance animée par un médecin et un éducateur sportif
- > **Mardi 27 novembre 2018** de 9h30 à 12h00  
«Diététique et nutrition», séance animée par une diététicienne
- > **Mardi 4 décembre 2018** de 9h30 à 12h00  
« Autour du corps », séance animée par une ergothérapeute et un kinésithérapeute
- > **Mardi 11 décembre 2018** de 9h30 à 13h00  
« Atelier cuisine », séance animée par un cuisinier, et clôturée par un déjeuner préparé par le chef
- > **Mardi 18 décembre 2018** de 9h30 à 12h30  
« Bilan individuel », séance animée par le médecin et l'éducateur sportif.

PARTICIPATION GRATUITE

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS**

CCAS DE CIBOURE **05 59 47 92 87**  
CCAS DE SAINT-JEAN-DE-LUZ **05 59 51 61 40**  
CLIC DE BAYONNE **05 59 50 80 30**



## Automne 2018

02 Agenda

04 Le mot  
du Maire

05 En bref  
Les Récollets à l'honneur  
pour les journées du Patrimoine  
Église pleine pour les Raveliades

08 **Dossier**  
Pour la rentrée,  
une nouvelle cuisine  
dans les assiettes

12 L'Urbanisme  
La modification nécessaire  
de la ZPPAUP

14 Dans la ville  
Les travaux et l'accessibilité à Ciboure  
Le Pôle Jeunesse au service de l'emploi  
Promotion sur les tarifs Hegobus,  
renseignez-vous !



05



08



12



14

### Ciboure • Bulletin Municipal

Mairie de Ciboure | Place Camille Jullian | 64500 Ciboure | Tél. 05 59 47 26 06 | mairie@mairiedeciboure.com | www.mairie-ciboure.com

Directeur de la publication : **Guy Poulou**, Maire de Ciboure | Rédactrice en chef : **Marie Surzur**

Traduction : Communauté d'Agglomération Pays basque

© Photos : Service communication, sauf mention contraire | Photo de couverture : École Marinela

Création graphique, mise en page et régie d'impression : **Vincent Ahetz-Etcheber altergraf** - RCS Bayonne 753800515

La Ville de Ciboure agit pour l'environnement : le papier utilisé pour la fabrication de ce magazine est un papier recyclé : le « cyclus print 130 gr ». L'imprimerie dispose d'un système de management environnemental ISO 14001.

**Si vous ne recevez pas le magazine municipal** à votre domicile, veuillez contacter la Mairie ou vous rendre à l'accueil de la mairie où des exemplaires sont à disposition du public.

# Le mot du Maire

Auzapezaren hitza

Chères Cibouriennes, chers Cibouriens,

La rentrée s'est bien déroulée à Ciboure avec 534 enfants inscrits sur les bancs de l'école. Cette année, nous avons renouvelé notre marché de restauration des écoles, de la crèche et du centre de loisirs. Nous avons retenu des propositions valorisant l'approvisionnement local, voire bio quand c'est possible, afin de valoriser l'économie de notre territoire. La différence s'en ressent dans les assiettes, et j'en suis très satisfait.

Autre temps fort de cette rentrée, c'est l'avis favorable donné par la commission de suivi sur la modification de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) ; l'enquête publique pourra bientôt être déployée par la Communauté d'Agglomération Pays basque, et je vous invite à suivre les médias locaux pour vous tenir informés des modalités de cette enquête. Cette modification était nécessaire pour préciser certains termes du document qui avait été rédigé en 2001 et révisé en 2008, afin qu'il soit en adéquation avec les nouveaux textes législatifs et réglementaires. Le but est également que le document soit clair et compréhensible pour tous : administrés, porteurs de projet et services instructeurs.

Enfin, je me réjouis de la bonne tenue des engagements de l'équipe municipale au regard de ses objectifs en termes d'accessibilité. Nous tenons notre agenda de l'accessibilité programmée sur les établissements recevant du public, et chaque année, nous travaillons sur l'amélioration de la voirie en ce sens.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Guy Poulou et son équipe



Ziburutar agurgarriak,

Eskolako sartzeari ongi iragan da Ziburun, 534 hurrek izena eman baitute eskolatan. Jantegi merkatua berriztatu dugu aurten, eskolentzat, haurtzaindegiarentzat eta aisialdi gunearentzat. Lekuan lekuko ekoizkin hornitzaileak hobesten dituzten proposamenak atxiki ditugu, bio sailakoa ahalezkoa delarik, gure lurraldeko ekonomiaren balioztatzeko. Desberdintasuna ageri da azietetan eta hortaz arras kontent naiz.

Sartze honetako beste gertakari bat, hiri, pasaia eta arkitektura ondarearen zaintza gunearen (HPAOZG) aldatzeko jarraipen batzordeak eman duen baiezkotza iritzia ; Euskal hirigune elkargoak inkesta publikoa indarrean ezartzen ahalko du, eta gomitatzen zaituztet delako inkestaren egiteko moldeetaz, lekuko hedabideen bitartez jakinean izatea. Aldaketa hori beharrezkoa zen, 2001ean idatzia eta 2008an aldatua izan zen dokumentuaren hitz batzuren zehazteko, guzietaz argi eta ulergarri izan dadien : herritarrak, proiektu ekarleak eta zerbitzu aztertzaileak.

Azkenik, herriko taldeak egin zituen engaiamenduen gauzatzeaz loriatzen naiz, elbarrituen irisgarritasunari lotu helburuei dagokionez. Publikoa hartzen duten erakundeen irisgarritasunarentzat programatu genuen agendarekin pikoan gira, eta urte oro alde horretara doazen hobekuntzak ekartzen ditugu bideetan.

Irakurketa on bat desiratzen dizuet.

Guy Poulou eta bere taldeak



Ce sont 1500 visiteurs qui se sont pressés le samedi 15 septembre dans le cloître des Récollets pour profiter de la visite guidée extérieure du site et de l'exposition libre, avant de se laisser charmer par les mélodies jazzy de Sax-a-fon. En parallèle, une visite du golf de la Nivelle a également été proposée.

## Les Récollets à l'honneur pour les Journées Européennes du Patrimoine



Visite de l'église Saint-Vincent avec Jakintza.



Visite guidée de la Maison des Blocs, avant une dégustation du vin d'Egia Tegla.

© Pays d'Art et d'Histoire de St-Jean-de-Luz et Ciboure

Comme chaque année, Egurrezkoa a mis à disposition ses bateaux pour promener les marins d'un jour.



© Cédric Pasquini



La Villa Leïhorra a accueilli 750 visiteurs.



## Église pleine pour les Raveliades

Le trio à cordes des sœurs Sypniewski a trouvé son public le 6 août dernier : 350 mélomanes de 3 à 103 ans sont venus écouter des airs de Bach, Mozart ou Bee-



thoven, interprétés par Anna, Magdalena et Caroline Sypniewski. Le lendemain, Clémentine Decouture, soprano, a accompagné Diana Cooper et Eve-Melody Salom, qui se sont partagé le piano, en enchânant solos et quatre mains. Sous le charme, le public s'est laissé bercer dans le monde du rêve et de l'enfance pendant près de deux heures.

Pour l'année prochaine, le rendez-vous est pris : nous découvrirons sept jeunes talents de la scène musicale française. Un premier concert mettra à l'honneur Mylène Berg, pianiste, Augustin Guénard, violoncelliste, et Makeda Monnet, soprano ; le second soir fera la part belle aux cordes avec Vasha Delnavazi, violoniste, Irénée Krumenacker, altiste, Johannes Przygodda, violoncelliste, aux côtés de Jérémie Moreau, pianiste. ▶



## Ciboure est partie en livre !

« Combien de centimètres entre la 1<sup>re</sup> et la d<sup>èr</sup> de couverture ? C'est la largeur du dos ! »

En ce beau mercredi de juillet, Sylvie Darreau, éditrice de La Cheminante à Ciboure, propose un atelier gratuit à destination des enfants pour découvrir la chaîne du livre. Ceux-ci sont mis en situation et doivent créer une couverture pour un tout nouveau roman. Armée de règles et de crayons, Julie, 11 ans, trace, mesure, invente. Cette jeune Cibourienne, passionnée de livres,

écrit déjà de courts romans et des bandes-dessinées. C'est donc avec beaucoup d'intérêt qu'elle suit les recommandations de Sylvie Darreau. Cet atelier, proposé sur deux heures, a été organisé dans le cadre de Ciboure part en livre ! ; cette fête nationale du livre jeunesse a été déclinée sur le territoire communal autour d'animations variées, qui se sont déroulées les 18, 21 et 22 juillet dernier.

Cette première édition est prometteuse : malgré la pluie, la balade lecture du Petit



Prince a pu être maintenue de même que les lectures chuchotées à la plage de Socoa le dimanche matin. Cet événement a également été l'occasion d'inaugurer la première boîte à livres de Ciboure, qui complète l'offre de loisirs et de détente de la Plaine des Sports. Elle rencontre d'ailleurs un vif succès. Alors n'hésitez pas à y déposer vos romans ou BD préférés pour les faire découvrir ! ▶



## Le rythme de l'été

Danses espagnoles, mutxiko, marchés de créateurs, chants basques, mais aussi force basque, tournois de pelote et fêtes de quartier ont rythmé l'été de Ciboure. Un grand merci à toutes les associations, au Comité des Fêtes, aux chorales et aux professionnels pour ces belles prestations qui ont ravi un public tant touristique que local ! ▶

## La traversée des Pyrénées à vélo Bravo !



Partis de Saint-Cyprien, à côté de Perpignan, le 2 septembre, les 80 cyclistes venus de toute la France, mais aussi de Suisse, de Belgique, du Canada et même de l'Australie sont arrivés le 7 septembre à Ciboure. Ils ont été reçus en mairie comme il se doit. Retrouvez tout le périple sur [www.cyclodesgrandesalpes.fr](http://www.cyclodesgrandesalpes.fr). ▶

### La Tanborrada des enfants

Suite au traditionnel concert des enfants de Ciboure qui s'est tenu fin juin, les jeunes élèves de la Tanborrada Marinelak ont charmé l'auditoire par une démonstration de leurs acquis. En effet, sur l'année 2017-2018, une douzaine d'enfants avait suivi des cours de tanborrada dans le cadre des activités proposées par l'accueil de loisirs du mercredi. ▶



## JO TA KE – BASQUE À EN MOURIR

Pour son premier roman, le Cibourien Alain Irigaray plonge ses lecteurs dans le contexte basque de la guerre civile espagnole, dans lequel évolue un jeune couple, Marie et Peyo : *Un étudiant américain, basque d'origine, découvre l'histoire de son père assassiné. La guerre d'Espagne a été perdue par les républicains et la dictature s'impose aux vaincus. Au moment de la création de l'ETA, une famille rentre à cœur perdu dans la poursuite de la lutte armée. Peyo et Marie se rencontrent au sein de cette résistance et veulent vivre leur histoire d'amour dans la paix, mais comment quitter leur pays adoré et leur engagement ? La fuite éperdue se fera vers les États-Unis.* ▶



## EXPO DE PEINTURE



Autre temps fort de cet été, la traditionnelle exposition de peinture, qui s'est déroulée à la Tour de Bordagain du 11 au 19 août. Aux côtés des œuvres de Marc Claerbout et de celles de Roger Berné, les toiles de Louise d'Aussy Pintaud, artiste qui a peint tout au long du siècle dernier, ont été fort remarquées, tout particulièrement par deux de ses arrières petits-enfants, qui les découvraient ainsi pour la première fois. Pour prolonger le plaisir de la culture, trois conférences étaient proposées en parallèle de l'exposition, en début de soirée. ▶

# Une **nouvelle cuisine** dans les assiettes !



**Au menu de ce mardi :**  
sauté de bœuf Herriko servi avec  
des pommes de terre au serrano  
de la Maison Massonde, et yaourt  
à la vanille de La-Bastide-Clairence.

Le précédent contrat de restauration des établissements municipaux (crèche, écoles, accueil de loisirs) s'achevant le 31 août 2018, la Ville de Ciboure a relancé un marché public pour une période test d'une année.

À cette occasion, la municipalité a décidé de renforcer ses critères de qualité en exigeant une part plus importante de bio local dans les assiettes. Et contrairement aux précédents appels d'offres, plusieurs entreprises se sont positionnées, permettant à la collectivité d'effectuer un véritable choix en fonction de ses attentes qualité.

### Bio et local, du cahier des charges à l'assiette

Comme en 2015, dans le cadre du précédent appel d'offres, le cahier des charges rédigé par la commune a inclut le critère d'élément bio dans la conception des repas. Dans l'analyse des offres, une attention particulière a été portée aux entreprises qui travaillent en circuit court, c'est-à-dire qui privilégient l'approvisionnement local.

Pour les tout-petits à la crèche, c'est l'entreprise La Culinaire qui a été de nouveau retenue. La restauration de la crèche a la spécificité de devoir être adaptée aux tout-petits, avec des préparations en purée ou mixées pour la diversification alimentaire, en plus d'aliments entiers pour les 2-3 ans.

Le centre de loisirs est approvisionné par l'entreprise Suhari, de Saint-Pée-sur-Nivelle, qui fournit des repas classiques, mais qui a la particularité de privilégier un approvisionnement très local. Les enfants sont habitués aux repas fournis par le prestataire, comme en témoigne l'équipe d'animation : « *les enfants du centre mangent très bien, les assiettes sont vite vidées !* »

Il faut savoir que c'est également cette entreprise qui fournit le portage de repas mis en place au niveau du Centre Communal d'Action Sociale de Ciboure (CCAS), dont les retours par les usagers sont très positifs.

La nouveauté se situe dans les écoles, désormais approvisionnées par Bertakoa de Bayonne, qui allie circuit court et éléments bios dans les menus. Toutes les écoles de Ciboure sont concernées, de même que le groupe scolaire de l'Untxin à Urrugne, bien que le marché ait été géré par le Syndicat intercommunal des écoles maternelles et primaires de Ciboure et Urrugne.

« *Nous sommes très satisfaits des entreprises retenues, précise Isabelle Dubarbier-Gorostidi, première adjointe au Maire en charge de la jeunesse et des affaires scolaires. Nous voulions vraiment inscrire l'approvisionnement local, voire bio, comme élément déterminant de notre politique de restauration de nos enfants. Au cours de nos précédents appels d'offres, nous n'avions pas eu le choix puisqu'une seule entreprise avait répondu. Cependant, cette fois, plusieurs entreprises se sont positionnées, ce qui nous a permis de choisir des offres qui répondent à nos attentes.* »

### La nouveauté de Bertakoa dans les écoles

La proposition de l'entreprise bayonnaise a particulièrement séduit les élus : « *C'est la spécificité de ce fournisseur : Bertakoa propose des repas intégrant une part conséquente d'ingrédients issus de l'agriculture locale, voire biologique* », explique Isabelle Dubarbier-Gorostidi.



Bertakoa, filiale française d'Ausolan, entreprise basque espagnole, a été officiellement créée en 2017 à Bayonne, bien que l'idée ait germé longtemps auparavant dans la tête de Fabrice Berlingieri, accompagnateur du projet en France. Après plusieurs années de service au sein de gros groupes, ce chef de cuisine développe l'envie de tester une cuisine différente, notamment pour la restauration scolaire. « *Papa de trois enfants, fortement attaché à mon territoire, j'ai toujours voulu produire une cuisine élaborée, qui ait du goût, en faisant marcher l'économie locale... Bref, sortir des salsifis-raviolis décongelés !* », explique-t-il.

Il rencontre rapidement Nelly Veuillens, diététicienne, qui partage sa vision de la restauration collective.

Dès sa conception, le nouveau lycée basque Etxepare intègre une cuisine collective, dans le but d'implanter un prestataire qui fournisse les ikastola en circuit court.

Rapidement, les idées se rencontrent et fusionnent. La société Bertakoa voit ainsi le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et sert ses premiers repas le 4 septembre à 2 300 élèves et professeurs d'ikastola, d'écoles publiques et privées du Pays basque. ▶

### Les chiffres de la rentrée à Ciboure

**534** enfants scolarisés

**389** dans les écoles publiques

**320** élèves mangent à la cantine (écoles publiques)

**Parole de pro**

Fabrice Berlingieri &amp; Nelly Veüllens

Fabrice Berlingieri est désormais chef de la cuisine collective, à la tête d'une équipe de 13 personnes ; Nelly Veüllens est diététicienne et responsable qualité de Bertakoa. Rencontre sur place, dans leurs locaux neufs :

**Vous privilégiez les circuits courts. Qu'est-ce que cela signifie, qui sont vos fournisseurs ?**

**F.B. :** Nous travaillons par filière. Par exemple, 100% de nos fromages sont basques (dont 70% en bio) : de Gamarthe, Bussunaritz, Ascarat, etc. Nous travaillons avec des coopératives locales pour les yaourts, le lait, le beurre. De même, plus de 80% de la viande est locale : notre bœuf est marqué Herriko, il est né, élevé et abattu au Pays basque. Les poulets sont fermiers et proviennent des Landes. Le porc est basque également. Pour les fruits, nos kiwis proviennent de Bergouey-Vielle-nave, nos pommes proviennent par contre du Lot-et-Garonne ; le reste provient de grossistes bayonnais, et nous leur prenons des produits régionaux, parfois nationaux. Ce sont les produits de maraîchage que nous avons le plus de difficultés à trouver en extra-local, nous sommes obligés d'élargir à la région. Et bien sûr, pour les pâtes, les condiments, etc., nous nous fournissons sur des plateformes de distribution en gros.

**Comment avez-vous repéré les producteurs ?**

**N.V. :** Pendant toute la première période de création, de janvier à juin, nous avons sillonné le Pays basque et le sud des Landes à la recherche de producteurs locaux, à raison de 2 jours par semaine. Nous connaissons tous nos producteurs, nous avons goûté les produits, nous savons ce que nous mettons dans les assiettes.

**Expliquez-nous le contenu des assiettes qui arrivent à Ciboure : que mangent les enfants ?**

**N.V. :** Nous respectons un cahier des charges strict imposé par la commune afin de garantir un bon apport nutritionnel à l'enfant dans le respect des normes sanitaires et d'hygiène.

**F.B. :** Nous nous faisons plaisir. Presque toute l'équipe est papa / maman, certains cuisinent directement pour leurs enfants dans les écoles (comme Nelly et moi !). Nous cuisinons donc comme à la maison, avec plaisir, avec le cœur. De temps en temps, nous faisons intervenir un chef de gastro ou semi-gastro, avec qui nous préparons un repas comme au restaurant ! ▶

**« Les assiettes reviennent vides »**

C'est le témoignage des agents de restauration, qui ne peuvent que constater un changement radical du comportement des enfants.

Les parents sont également ravis, en témoignent les courriels de satisfactions adressés en mairie. Sophie, maman de Tristan, 6 ans, et de Paloma, 9 ans, témoigne : « *mes enfants sont enchantés, c'est varié* ».

Maité, la maman d'Oïhana, s'estime très satisfaite également : « *ma fille est très contente de ce qu'elle mange à la cantine, et je n'ai que des échos positifs.* »

**Et les enfants, qu'en disent-ils ?**

« *Les pâtes à la bolo, c'est le meilleur !* », s'exclament-ils à l'école Briand. « *Moi, j'adore les nuggets* », témoigne le petit Lucas. « *Et les croque-monsieur 3 étages, c'est trop bon* », renchérissent Matisse, Joan et Kenzo. « *Moi, j'adore le tiramisu, et il y a même des éclairs au chocolat !* », veut témoigner Maitena. Et Hugo, 7 ans, veut carrément « *ramener la recette de la dernière fois à la maison* » ! Les agents de restauration précisent : « *Bon, il y a aussi des légumes, des fruits et des yaourts... !* »



Combien me coûte  
le repas de mon enfant ?



entre 2,06€ et 4,37€

Le tarif applicable pour les familles est compris entre 2,06€ et 4,37€ en fonction du coefficient familial (hors aide complémentaire).

Quel est le coût total  
d'un repas pour la commune ?

8€ au total

3,06€<sup>ttc</sup> pour le repas, le reste est lié aux frais de personnel, d'équipement et d'entretien des locaux.

## Un choix financièrement assumé par la municipalité

« Le choix a engendré une augmentation du coût des repas de 13 000€ sur l'année pour notre collectivité. Nous avons décidé de ne pas répercuter l'augmentation du coût du repas pour les familles, précise la première adjointe.

Les pouvoirs publics prônent une alimentation plus saine, une agriculture raisonnée, les économies d'énergie dans les transports routiers... à nous, collectivités, de montrer l'exemple ! »

## Les travaux dans les écoles pour une rentrée au top

La commune a réalisé en régie et en sous-traitance divers travaux d'entretien dans les écoles, pour une enveloppe globale de 100 000€ : changement de la chaudière à Aristide Briand, réfection du toit de la salle d'activités de Marinela (qui n'avait pas été refait lors de la réfection générale de l'école en 2014), rénovation du réfectoire à la Croix-Rouge, travaux de peinture et de rafraîchissement, réfection d'une salle de classe à l'Untxin. ▶



Les tommes entières de fromage sélectionnées par Nelly Veuilens.

# La modification nécessaire de la ZPPAUP de Ciboure

La modification de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Ciboure demandée par la commune de Ciboure et décidée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a débuté le 25 avril 2018 et arrive bientôt à terme.

## Pourquoi modifier la ZPPAUP de Ciboure ?

La précédente ZPPAUP de Ciboure avait été élaborée en 2001, et son périmètre avait été élargi en 2008, ce qui lui avait valu une révision générale.

Depuis, le cadre légal des documents patrimoniaux a évolué, notamment avec l'apparition de la loi CAP du 7 juillet 2016. Les ZPPAUP et autres AVAP sont alors devenues automatiquement des sites patrimoniaux remarquables (SPR) tout en restant réglementairement opposables en attendant une éventuelle révision générale. Dès lors, il était nécessaire de mettre à jour le document, en détaillant certaines de ses dispositions. En effet, le service instructeur de l'application du droit des sols (la CAPB depuis le 1er janvier 2017) était régulièrement confronté à des incertitudes techniques concernant l'interprétation du document.

« *Le but de cette modification est de faciliter la lecture de ce document de référence pour le service instructeur, quand il est sollicité sur un projet d'aménagement ou de construction, explique Jean-Jacques Gouaillardet, Adjoint en charge de l'urbanisme à Ciboure. La règle doit être claire et non équivoque. Nous souhaitons nous doter d'un document le plus exhaustif et le plus explicite possible pour éviter les interprétations, lever les incertitudes et réduire le recours au juge administratif.* »

## Quel est l'objet de la modification de la ZPPAUP ?

La modification de la ZPPAUP a donc été envisagée de façon à ne pas remettre en cause l'économie générale du document, ce qui aurait nécessité une procédure de révision longue et coûteuse. La modification porte donc bien sur la définition des termes utilisés et l'explication des règles existantes. Par exemple, il s'agit de définir le terme de « plantation de haut jet », de détailler et d'actualiser la palette des espèces de végétaux utilisables localement, de préciser la règle de calcul de la hauteur d'un bâtiment.

## Comment le travail de modification a-t-il été effectué ?

La CAPB, compétente en matière de planification patrimoniale, a engagé cette procédure de modification par délibération du 16 décembre 2017. La commission de suivi existante depuis sa mise en place pour la révision de la ZPPAUP en 2008 a été actualisée pour tenir compte de la nouvelle organisation territoriale ; elle comprend ainsi :

- Des élus de la commission municipale de l'urbanisme ;
- Des élus communautaires ;
- L'Architecte des Bâtiments de France ;
- Le délégué local de la Fondation de France.

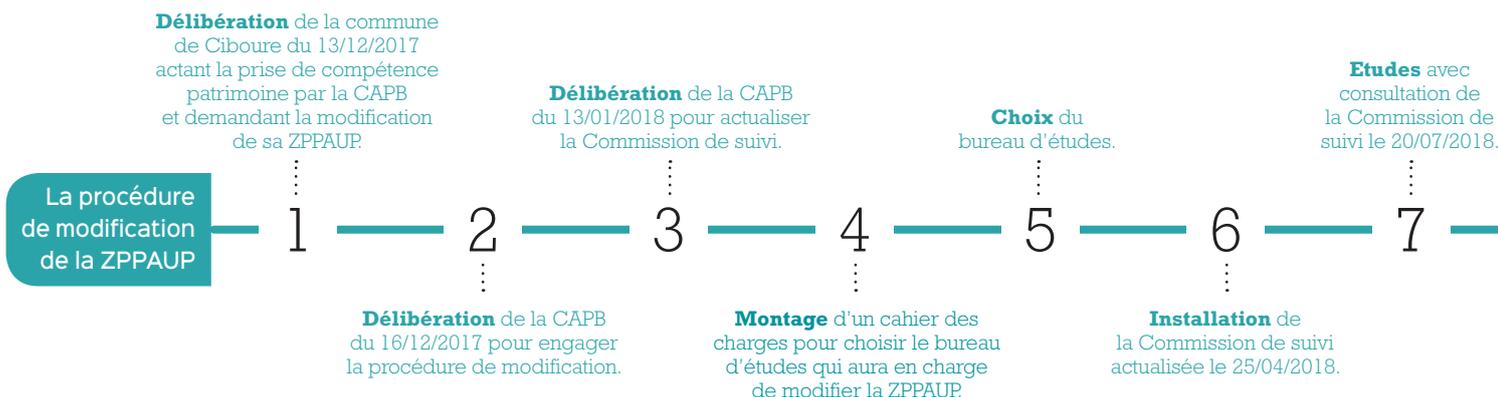
Le même cabinet, Atelier Lavigne, qui avait travaillé à l'élaboration de la ZPPAUP en 2001, puis à sa révision en 2008, a été désigné pour préciser certaines règles et

réaliser un glossaire des termes utilisés dans les différents documents de la ZPPAUP.

Après 5 mois de travail, la Commission de suivi a validé le projet de dossier de modification présenté en séance du 19 septembre 2018. Dossier qui sera ensuite soumis à une enquête publique, organisée par la CAPB ; les résultats de l'enquête seront communiqués à la commission de suivi qui soumettra ensuite le dossier à l'Architecte des Bâtiments de France pour avis, et enfin au Préfet. En parallèle, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) se positionnera sur la nécessité de mener une évaluation environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas. En effet, pour certaines catégories de projets ou programmes, la soumission à évaluation environnementale n'est pas systématique mais décidée après un examen au cas par cas effectué par l'autorité environnementale. La modification sera rendue effective par délibération de la CAPB. ▶

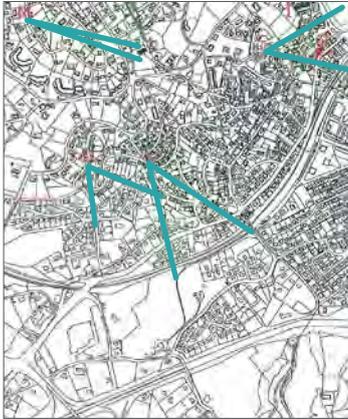
### Tenez-vous informé de l'enquête

**publique** : journaux locaux, site internet de la Ville de Ciboure, site internet de la CAPB, auprès du service Urbanisme de la Ville de Ciboure.



**AVANT MODIFICATION DU SPR**

4.5.3 LES POINTS DE VUE REMARQUABLES : point de vue C



Des pentes sud de Bordagain vers les collines et la Rhune.

Ce point de vue est l'une des nombreuses échappées visuelles dans ce secteur. Celui-ci est plus remarquable par :

- le recul permis par le dégagement de l'espace public (1) (grâce à un carrefour aux voiries « généreuses ») ;
- la faible hauteur du bâti en contrebas des voies qui permet de voir au dessus des toits la ligne de crête largement boisée des collines (dont Sainte Croix à gauche et Sainte Anne) 2) ;
- la profondeur de la perspective grâce à la perception des crêtes en avant plan de la Rhune (3) ;
- la largeur et la continuité du panorama.

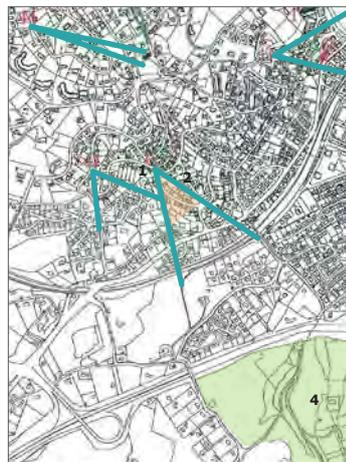
Un aménagement sensible de l'espace public et les règles d'urbanisme permettront le maintien de ce point de vue.

Localisation



**APRES MODIFICATION DU SPR**

4.5.3 LES POINTS DE VUE REMARQUABLES : point de vue C



Des pentes sud de Bordagain vers les collines et la Rhune.

Ce point de vue est l'une des nombreuses échappées visuelles dans ce secteur. Celui-ci est plus remarquable par :

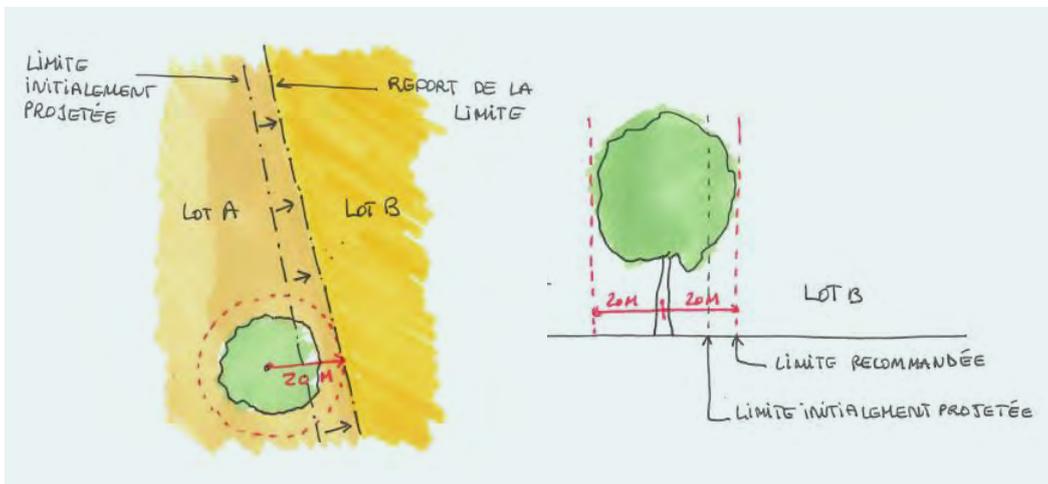
- le recul permis par le dégagement de l'espace public (1) (grâce à un carrefour aux voiries « généreuses ») ;
- la faible hauteur du bâti (2) à maintenir (limite tiret orange à ne pas dépasser), en contrebas des voies qui permet de voir au-dessus des toits
- la ligne de crête largement boisée des collines dont Sainte Croix à gauche (3) et Sainte Anne (4) : collines urbanisées mais où s'équilibrent le bâti (à laisser implanter en dessous de la ligne de crête) et les arbres ;
- la profondeur de la perspective grâce à la perception des crêtes en avant plan de la Rhune (5) ;
- la largeur et la continuité du panorama.

Un aménagement sensible de l'espace public et les règles d'urbanisme (faible hauteur du bâti, équilibre entre masse bâtie et masse plantée) permettront le maintien de ce point de vue.

Plan de localisation complété - modification SPR



Extrait de la ZPPAUP : comparatif du 1<sup>er</sup> document et de la dernière version plus précise de la ZPPAUP.



Extrait de la ZPPAUP : **Division de terrain et conflit de voisinage**  
Recommandations relatives aux arbres remarquables.

Enquête publique portée par la CAPB.

Consultation de l'ABF pour avis.

Accord du Préfet.

Application de la ZPPAUP modifiée.

8

9

10

11

12

13

14

15

Consultation de la commission de suivi le 19/09/2018 qui donne un avis favorable aux projets de modification et de « cas par cas ».

Réunion de la Commission de suivi pour arrêter le document définitif.

Examen au cas par cas de la DREAL sur l'évaluation environnementale.

Délibération de la CAPB pour entériner la modification.

# Les travaux...

Création d'un trottoir pour relier le centre de Socoa au **chemin de la Corniche**



Installation de la borne électrique sur le parking de **l'école Marinela**, elle sera fonctionnelle prochainement après le branchement électrique



Extension et réfection des vestiaires du **stade Jean Poulou**.



Réfection des trottoirs de **l'Avenue de Sopitena**

Réfection du giratoire de la **Croix Blanche**



Création d'un ralentisseur sur **l'Avenue de Bordagain**





# ...et l'accessibilité à Ciboure

**3<sup>e</sup>** : c'est la place de Ciboure dans le baromètre de l'accessibilité 2018 dans les Pyrénées-Atlantiques, qui concerne les villes de plus de 5 000 habitants. Depuis 2015, elle reste dans le groupe de tête et s'engage à respecter son plan pluriannuel de l'accessibilité qu'elle s'était fixé en 2015, qui concerne tant les bâtiments que la voirie.

## Comment la collectivité travaille-t-elle autour de cette thématique de l'accessibilité ?

Une commission accessibilité se réunit deux fois par an. Créée en 2008, elle comprend des élus communaux, et elle invite systématiquement les représentants de la dizaine d'associations œuvrant localement sur la thématique. Un rapport annuel est remis à la commission, dressant un état des lieux et proposant une liste de préconisations pour poursuivre la mise en accessibilité, à la fois sur les bâtiments, à la fois sur la voirie.

## L'accessibilité des bâtiments, avec l'Ad'Ap

Depuis 2015, la Ville de Ciboure s'est engagée sur un Ad'Ap, c'est-à-dire un agenda d'accessibilité programmée. L'Ad'Ap cadre les objectifs de la collectivité dans un calendrier précis et un engagement financier à réaliser les travaux dans un délai déterminé ; il est déployé sur la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

Sur Ciboure, un budget global a été fixé à 200 000 € de travaux échelonnés sur 6 ans. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les différents services de la Ville sont équipés d'audio-

boucles, à destination des personnes malentendantes. De même, la signalétique des bâtiments municipaux a été revue pour être adaptée aux personnes malvoyantes ; la mairie a été aménagée de façon à recevoir des personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée. Tous les bâtiments municipaux sont concernés, de la mairie aux écoles, sans oublier la bibliothèque, le stade ou encore les salles communales telle que la Tour de Bordagain.

« Notre plus gros chantier sera celui de l'église, confie Henri Anido, adjoint au maire en charge des travaux. C'est un chantier délicat car nous devons à la fois rentrer dans le cadre imposé par la législation vis-à-vis d'un monument historique, et à la fois dans les contraintes matérielles de l'accueil de personnes à mobilité réduite. » Ainsi, comme une rampe d'accès ne peut être envisagée, notamment du fait de la pente supérieure à 5% entre l'entrée de l'église et le trottoir, c'est un monte-charge qui sera privilégié.

## L'accessibilité de la voirie, une volonté communale

Si cet agenda ne concerne que la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la Ville accorde environ 100 000 € de son budget annuel dans la mise en accessibilité de la voirie.

« Nous travaillons sur le cheminement des personnes à mobilité réduite. Concrètement, nous étudions le parcours d'une personne depuis son véhicule, par exemple (avec une place de stationnement identifiée « handicapé »), jusqu'au point d'arrivée : les commerces, les services, le domicile », précise Henri Anido. Les trottoirs sont ainsi rénovés de façon à respecter les dimensions prescrites, à savoir 1m40 de large, les traversées piétonnes sont aménagées par des bateaux et équipées de bandes podotactiles. Enfin, les feux sont protégés par un signal audio activable par un bouton, pour les personnes malvoyantes. « Avec la commission accessibilité, puis en Conseil municipal, nous avons défini comme une priorité de sécuriser ces carrefours et de créer un cheminement piétonnier accessible à tous ; nous travaillons donc à assurer la mise en œuvre de notre plan dans les délais impartis, et nous respectons le planning », conclut Henri Anido. ▀

# Plan mercredi en cours d'élaboration à Ciboure

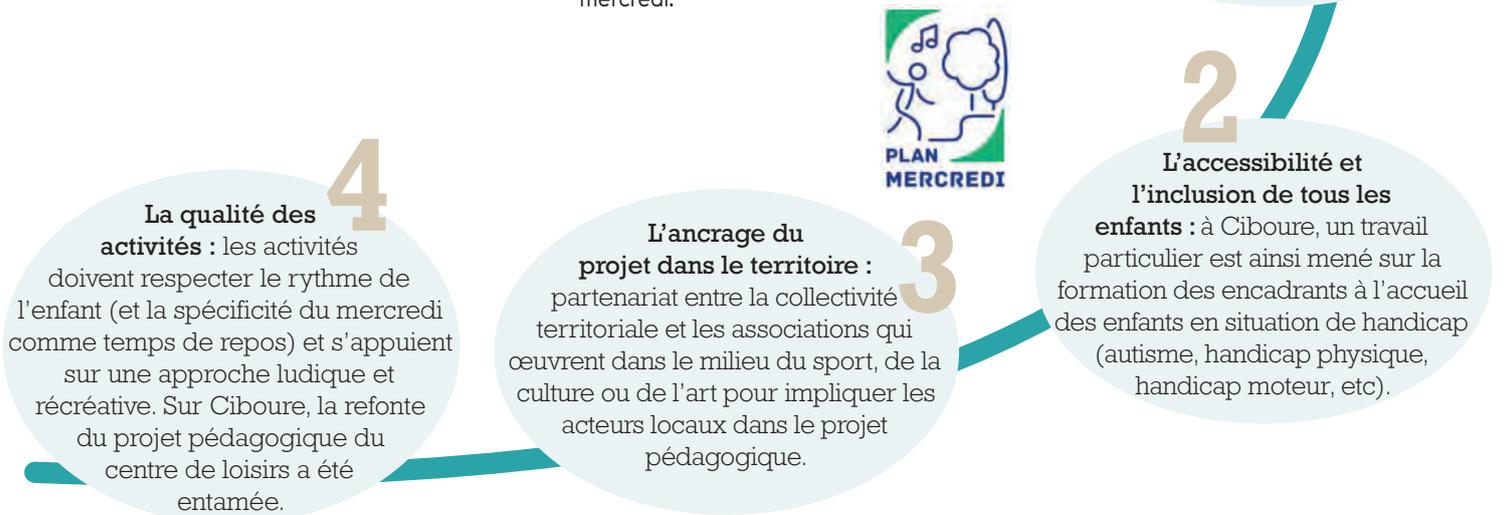
Si la municipalité de Ciboure a décidé de repasser à la semaine de quatre jours, hors de question d'ignorer les excellents retours récoltés sur les activités périscolaires.

« Lors de cette enquête, les parents ont exprimé leur grande satisfaction vis-à-vis de la qualité des activités périscolaires et ont manifesté le souhait de les conserver, explique Isabelle Dubarbier-Gorostidi, première adjointe en charge de la jeunesse et des affaires scolaires. Nous avons donc décidé de poursuivre les habitudes de travail prises pour proposer des animations dans la continuité du travail pédagogique réalisé par l'équipe enseignante. »

## Comment Ciboure s'inscrit dans le plan mercredi ?

La municipalité a commencé par conclure avec les services de l'État et la caisse d'allocations familiales (CAF) un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi dans le but exprès de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires avec les enseignements scolaires. Ce projet a été validé par délibération du 13 juin 2018. Il régit les conditions d'accueil en centre de loisirs des enfants le mercredi.

**Qu'est-ce que le plan mercredi ?**  
Il s'agit d'un label national décerné par le ministère de l'Éducation ; il s'appuie sur une charte qualité qui repose elle-même sur 4 grands axes :



Bénéficiez d'une réduction de 50%

**sur des bons de transport Hegobus !**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ciboure a décidé d'élargir la liste des bénéficiaires de la réduction sur les abonnements mensuels, annuels et les carnets de 10 voyages Hegobus. Les personnes pouvant bénéficier de cette tarification réduite sont :

- Les Cibouriens en recherche d'emploi, en fin de droits.

- Les Cibouriens de plus de 65 ans non imposables.
- Les personnes présentant un handicap ou une invalidité.

**Plus de renseignements auprès de votre CCAS :**  
05 59 47 92 87  
13 Rue François Turnaco  
64500 Ciboure  
ccas@mairiedeciboure.com

## Le Pôle Jeunesse au service de l'emploi

Situé Place Camille Jullian, le Pôle Jeunesse accueille toute personne désireuse de se renseigner sur les formations existantes, les petits jobs étudiants ou saisonniers, les parcours étudiants à l'étranger, etc.

Catherine Lissardy, sa responsable, recense notamment tous les besoins et toutes les demandes de petits-boulots. Le but est de mettre en relation employeurs et étudiants ou chercheurs d'emploi.

« Je prends le temps de recevoir chaque personne, explique Catherine. Cela peut être un parent qui cherche une solution de garde pour ses 2 enfants de 6 et 8 ans le soir, à raison de 5 heures par semaine. D'un

autre côté, cela peut être un jeune qui cherche à travailler le soir pour s'assurer un revenu minimum pour payer ses études... Je définis avec la personne ses besoins, de façon précise, afin de proposer (ou de chercher avec elle) la solution la plus adaptée, la plus personnalisée possible. »

Quelques missions du moment, pour exemple :

- Babysitting le samedi de 10h30 à 16h pour deux enfants de 7 et 9 ans sur Ciboure ;
- Soutien en anglais pour un élève de 2nde, 1 fois par semaine, sur Ciboure ;
- Entretien de locations touristiques le samedi sur Saint-Jean-de-Luz ;
- Et plus spécifique : un poste d'aide à domicile sur 30h par semaine à Saint-Jean. ▶

### Organisation du transport : des permis pour l'emploi !



Après une première édition réussie en juin du format « 1 heure pour s'informer, 1 heure pour postuler ! », qui portait sur l'emploi saisonnier agricole, le Pôle Jeunesse a réitéré l'initiative autour du thème du transport et de la logistique le 17 octobre.

**Le but ?** Rassembler autour de la table étudiants, chercheurs d'emplois, professionnels, recruteurs, formateurs pour discuter du marché du travail sur un thème donné.

**Prochaine date : 5 décembre 2018**

**Les emplois à domicile, les employeurs particuliers, le CESU. ▶**

### Le saviez-vous ?

Le Pôle Jeunesse vous accueille sur rendez-vous pour vous aider à retravailler votre CV et votre lettre de motivation, quel que soit votre âge ou votre parcours. Pour bénéficier des p'tits jobs du PIJ et de ses bons services, contactez Catherine Lissardy : 05 59 47 64 98, pij@mairiedeciboure.com ou retrouvez-la : Place Camille Jullian, à Ciboure. ▶

### Enquête auprès des bénéficiaires des minima sociaux et de la prime d'activité

Le Ministère des Solidarités et de la Santé réalise, jusqu'au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité. Le but est également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre. Dans notre commune, vous serez peut-être sollicité pour répondre à un enquêteur de la société IPSOS, accrédité d'une carte officielle. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ▶

### STAGE DE QUALIFICATION BAF A SURVEILLANT DE BAINNADE

En convention avec Les Francas, la Ville de Ciboure propose aux personnes en parcours BAF A un stage de qualification Surveillant de Baignade, du jeudi 25 octobre au jeudi 1<sup>er</sup> novembre inclus. Le stage se déroule à Socoa, au centre municipal d'animations, en demi-pension, avec un encadrement assuré par deux animateurs du service Enfance

Jeunesse et Sports de la Ville. Ce stage s'adresse aux personnes titulaires du PSC1 et pouvant fournir une attestation de natation d'au moins 50 mètres. Pour vous inscrire, vous pouvez vous rapprocher du service **Enfance Jeunesse et Sports : j.duclercq@mairiedeciboure.com 05 59 24 65 58. ▶**

## CIBOURE POUR TOUS - ZIBURU DENENTZAT

### Plan local d'urbanisme (PLU) et Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : déjà 13 ans de retard

Monsieur le Maire a prévu de faire un PLU en juillet 2002 ; la durée moyenne de réalisation d'un tel Plan, c'est 3 ans quand on fait preuve de méthode et de rigueur. Ciboure fait partie des plus mauvais élèves de la classe. Le PADD doit savoir concilier développement et environnement et doit mettre en avant des priorités comme l'habitat et le développement économique.

Dans le PADD de 2017, le Maire disait qu'il fallait réaliser, avant 2025, 661 logements locatifs sociaux « a minima ». C'est le chiffre imposé par la loi et qui figure dans le Contrat de mixité sociale adopté à l'unanimité par le Conseil municipal en décembre 2016 et qui a été signé par le Maire et le Préfet. Or dans le PADD qu'il a été obligé de refaire en 2018, le Maire a fait disparaître ce chiffre.

Dans le PADD de 2018, le Maire aurait dû évoquer le Programme d'intérêt général avec l'Agglo Pays Basque qui, en partenariat étroit avec les propriétaires bailleurs, pourra permettre la création d'une offre conventionnée sociale et très sociale avec les 125 logements vacants existant à Ciboure.

Dans la partie du PADD sur l'économie, le Maire nous dit qu'il faut « reconquérir l'attractivité commerciale et conforter le dynamisme touristique de la commune » et « faire de la pêche et du port un vecteur de la promotion touristique ». C'est plutôt réducteur quand on sait que notre port est le 5ème plus grand port français et que l'économie ne peut se limiter à Ciboure aux seuls commerces et au tourisme : c'est irrespectueux vis-à-vis de tous les autres acteurs économiques.

Dans le projet de délibération sur le PADD, en matière d'orientations générales, le Maire cite 8 grands thèmes mais le développement économique n'occupe que la 7ème place juste avant... les loisirs. Comme affichage, on pourrait faire mieux.

### La majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires

C'est sous le quinquennat précédent que les Socialistes ont prévu cette majoration dans un petit nombre de communes dont Ciboure où le marché locatif est tendu et où il y a pénurie de logements locatifs sociaux. En 2015 et 2016 nous avons proposé au Maire une majoration de 20% ; il a dit non. En 2017, il a dit oui. Pour 2018, il pouvait aller jusqu'à 60% ; nous lui avons proposé 30% : il a dit non. Aujourd'hui pour 2019, le Maire a présenté une proposition à 40%. Bordeaux est déjà à 50% et Hendaye et St Jean de Luz à 40%. Sachant que cela représente un effort de 16 euros/mois pour ceux qui ont une maison comme résidence secondaire et 7 euros/mois pour ceux qui ont un appartement, nous avons dit oui à la majoration de 40% pour 2019.

**Henri Duhaldeborde : 06 78 39 99 60 – Julie Bergara : 07 81 13 89 99 – Jean-Pierre Rosenczveig : 06 70 14 86 31**

## GROUPE ZIBURU BIZI TALDEA

### PADD

Le conseil municipal du 20 septembre avait pour objet la présentation du PADD, document définissant la stratégie d'aménagement du territoire communal guidant le futur PLU de Ciboure. Les objectifs de cette 3ème version sont clairement à la baisse. La plupart des orientations sont des évidences, il est impossible d'être contre, mais ne traduisent pas une grande ambition. Voici quelques points révélateurs :

- **Habitat** : Le seuil minimal de 50% de locatif social est uniquement réservé à Ste Thérèse, Ste Croix et l'Encan et n'est plus étendu à l'ensemble de la ville.
- **Le développement économique** est seulement axé sur le tourisme. Ainsi, la pêche et le port sont uniquement relégués à des vecteurs de la promotion touristique.
- **Environnement** : la réduction de la consommation d'espace sera seulement de 13% par rapport à la précédente décennie.

Après 17 ans de tentative d'élaboration infructueuse, la majorité est pressée de sortir un PLU. Elle se contente du minimum afin que le PLU passe le filtre légal, mais ne tient absolument pas compte des réels enjeux pour Ciboure.

### ITURRI BAITA

Située à Bordagain, cette villa avait été acquise grâce à un legs fait par Mme Fleuret à la ville. Iturri Baita a toujours eu une vocation sociale. Depuis quelques années, elle est laissée à l'abandon. Il y a quelques mois, la majorité a fait par de son intention de vendre une partie de ce bien communal. Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de trouver des recettes pour financer les projets de la Commune. Cependant, il nous paraît illogique de vendre un bien situé en plein centre-ville pour financer la construction de la future salle polyvalente, projet qui ferait doublon avec la salle de spectacle des Récollets. Ziburu bizi propose de réserver l'emplacement d'Iturri baita à la réalisation de logements sociaux. Cela permettrait de :

- Offrir des logements abordables aux jeunes Cibouriens en plein centre-ville
- Diminuer notre carence en logements sociaux
- Limiter l'étalement urbain en faisant évoluer des espaces abandonnés en plein centre-ville
- Diminuer les pénalités dues au non-respect de la loi SRU

Encore une fois, la majorité s'est opposée à notre proposition et envisagerait de vendre ce bien à un privé sans se soucier de l'intérêt général.

**Vos élus** - Eneko Aldana-Douat - Leire Larrasa - Tél. : 06 31 53 21 71 - Courriel : ziburu2014@gmail.com



## ENSEMBLE POUR CIBOURE

Madame, Monsieur, Chers Cibouriens,

**Quoi de neuf sur la ZAD de l'Encan ?** À part une halle et un jardin paysager, il faudra encore attendre pour en savoir plus. Nous l'avons déjà prédit : aujourd'hui la réalité nous rattrape. L'EPFL achète les biens pour le compte de la mairie qui doit rembourser en 12 ans. Au 1er/01/2018, sur les 6,5M d'€ de la dette de la ville, la part de la ZAD de l'Encan est de **1,5 M d'€...** Nous allons direct au gouffre financier et l'augmentation de la taxe des résidents secondaires à 40 % ne résoudra RIEN. **On se moque de nous.** L'Agglomération doit se saisir de ce dossier. Sinon, cette ZAD devra être remise en question ! L'Encan doit répondre uniquement aux besoins de la vie locale (logement, emploi, infrastructures). Assez de résidences secondaires. Aski aski da !

**Retrouvez-nous !** [www.lecibourien.com](http://www.lecibourien.com) - [lecibourien@orange.fr](mailto:lecibourien@orange.fr)  Ensemble pour Ciboure ou  @EnsembleCiboure

Sincèrement à votre service, **Dominique Duguet - 06 88 56 40 63**

## **LA RELÈVE DU SEUIL DE LA SURTAXE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES, INDISPENSABLE POUR MENER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

Si la loi nous donne la possibilité de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires de 60%, à Ciboure, nous avons décidé de plafonner cette surtaxe à 40% ; cette décision étant difficile à prendre, mais notre équipe municipale l'assume pleinement, de même que nos voisins de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

D'un côté, nous devons développer une politique favorisant la production de logements locatifs sociaux (LLS), avec une série d'outils et de moyens divers pour y parvenir (acquisition de foncier, contribution à l'aide à la pierre, participation immobilière, etc). Le but est de répondre à la demande actuelle des 220 Cibouriens en attente de logement (chiffres CCAS 2018), et d'anticiper les besoins à venir en la matière.

De l'autre, nous ne souhaitons en aucun cas cliver la population en deux camps : les Cibouriens à l'année et les résidents secondaires. Cet esprit de division n'est pas le nôtre. Nous avons un profond respect pour toutes les personnes qui font le choix de Ciboure, parce qu'elles aiment notre territoire. Le fait qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, ou le nombre de mois qu'elles passent effectivement ici nous importe peu.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas relevé cette majoration à 60%, nous la cantonnons à 40%. Cette majoration participera activement à dégager un volant financier nécessaire à la production de logements locatifs sociaux sur notre territoire.

À ce titre, je me réjouis de la construction prochaine de 40 nouveaux logements, quartier Ste-Croix, dont 50% sont des LLS. C'est la traduction directe de notre PADD qui produit déjà ses effets.

Sur le projet Harrobia réalisé sur une propriété communale cédée à l'Office 64, ce sont bien 100% de LLS qui sont en cours de création. Deux programmes importants et d'autres à venir très bientôt dont certains en cœur de ville permettront à de nombreux foyers de se loger à Ciboure.

Pour compléter cette production de logements neufs, la commune travaille main dans la main avec le service habitat de la Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB), au développement de l'ensemble des outils d'incitation à la création de LLS dans le logement ancien, insalubre ou vacant. Outils qui s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG). Par exemple, malgré un taux de vacance très faible à Ciboure, un potentiel de création de 25 LLS à partir des logements vacants existants a déjà été mis en évidence. ▶

## **L'ÉCONOMIE, INSCRITE DANS LE PADD, ET AU CŒUR DES ENJEUX DES AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX... ET COMMUNAUTAIRES**

La commune ne dispose pas de la compétence Développement Economique, pas plus qu'elle ne dispose de zone d'activité. Pour autant, nous travaillons chaque jour avec le département pour valoriser notre port de pêche : la Criée va être mise en conformité des normes d'hygiène et de sécurité. En parallèle, nous lançons une étude sur la valorisation de ce secteur inscrit dans l'histoire économique de la Ville. Ainsi, le projet de passerelle piétonne entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure a pour but double de favoriser les mobilités douces tout en inscrivant la Criée dans le quotidien des locaux et des visiteurs. D'autres sujets favorisant l'activité pêche tout en développant son attrait patrimonial et touristique sont à l'étude.

Nous travaillons en partenariat avec la Région et l'Agglomération sur la thématique de l'économie : elles sont compétentes en la matière, et nous leur remontons nos problématiques ; l'aménagement de l'Encan est au cœur de nos préoccupations. Ce dossier, qui est effectivement une charge financière conséquente, nous travaillons activement pour que la CAPB s'en saisisse et relaye financièrement la commune. Elle doit se prononcer sur l'intérêt communautaire de cette zone d'aménagement différé avant la fin de l'année. Dans cette attente, la commune doit obligatoirement continuer d'acquiescer les biens à la vente situés dans le périmètre de la ZAD. L'aménagement de cette zone est déterminant pour maintenir et dynamiser un cœur de ville en y développant des commerces et services de proximité, tout en complétant une offre de logements et équipements générateurs de développement économique. ▶





# citykomi®

## L'APPLICATION DE CIBOURE POUR VOUS INFORMER EN TEMPS RÉEL



### COMMENT VOUS **ABONNER** ?

1

> Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone. C'est gratuit !



2

> Ouvrez l'application, touchez le symbole 

> Scannez le QR code de votre mairie pour vous abonner. C'est anonyme !



#### Fils d'information

- > Actualités Jeunesse
- > Alertes/Risques majeurs
- > Alertes Travaux/Voirie
- > Animations/Vie locale

3

> Dès qu'un message est publié vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



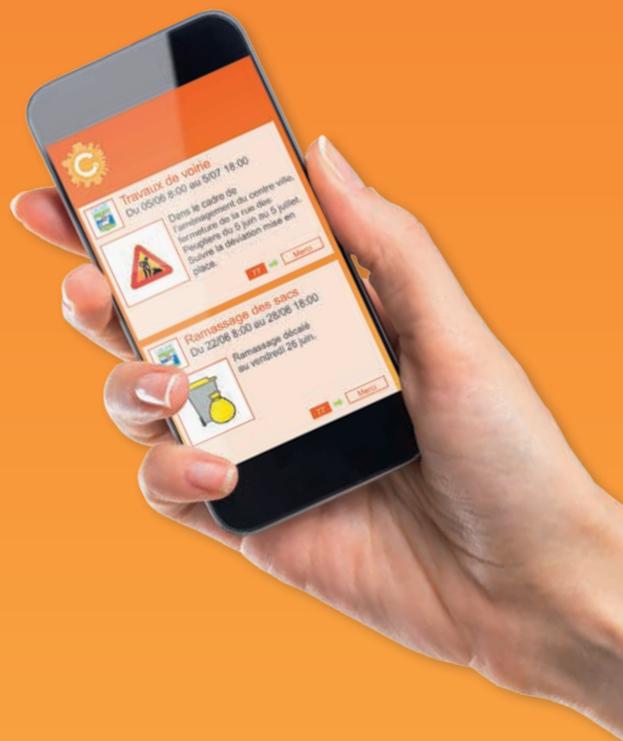
NOTIFICATION



MESSAGE



## CIBOURE EN DIRECT SUR VOTRE **SMARTPHONE**



**100 % anonyme**  
pas de compte à créer

**100 % gratuit**  
pas de publicité

**100 % libre**  
pas d'engagement